

ABONNEMENT.

Un an, 30 fr.
Six mois, 16
Trois mois, 8

Hors du Département.

Un an, 35 fr.
Six mois, 18

On s'abonne

Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

J.-R. DENAIS,
Rédacteur en chef.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

L'AFFAIRE DE LA RUE GROLEE.

Le jugement est prononcé. Le tribunal correctionnel de Lyon ayant à juger le comité de l'Alliance républicaine, a écarté l'accusation de société secrète pour ne retenir que le délit d'association illi-cite, en raison duquel plusieurs prévenus ont été condamnés à quelques jours de prison.

Nous n'avons rien à dire sur ce résultat, sinon que la justice a parlé et que ses décisions méritent toujours le respect. Mais les curieux débats et les nombreux incidents auxquels ce procès a donné lieu, nous offrent un spectacle plein d'enseignements et quelques révélations utiles.

On a pu voir, dans cette affaire, quels sont les hommes que le parti radical tient en réserve, les élus de la revendication sociale et politique, qui viennent fonder parmi nous le règne de l'égalité.

Tel conseiller municipal, par exemple, qui est tisseur quand sa vie publique lui laisse des loisirs, est pris, à l'audience, en flagrant délit de mensonge. Un avocat l'encourage à s'expliquer. Mais l'esprit peu ouvert du fonctionnaire lyonnais s'y refuse. Le président est réduit à dire publiquement : « Je ne puis pas faire expliquer le témoin, j'en suis incapable. Je ne sais si avec l'instruction obligatoire on sera plus heureux... » Et l'on renonce à entendre le conseiller municipal de la seconde ville de France!

Un autre témoin reconnaît le prévenu Bouvard, et ajoute « qu'il l'a bien remarqué à cause de sa longue barbe et de ses longs cheveux. » Sur l'observation du président, qu'en effet « Bouvard a une physionomie à lui », celui-ci se lève et s'écrie : « Que le président n'attaque pas ma physionomie, il n'en a pas le droit. » — Bouvard est une des fortes têtes du parti.

L'Alliance républicaine est très-exigeante au point de vue de l'éducation et de l'intelligence. Un article de ses statuts est ainsi conçu :

« Tout candidat subira, au comité, devant les délégués des groupes, un examen sur ses capacités administratives et révolutionnaires, sur l'économie politique et sociale, sur l'attaque et la défense dans une révolution. »

Sans doute, le conseiller municipal, au profit duquel on a demandé l'obligation de l'instruction

primaire, a dû subir difficilement cet examen. Probablement Bouvard l'assistait, avec sa face rébarbative, devant le comité, et a répondu « de ses capacités révolutionnaires. »

On admettra facilement que, puisqu'on exigeait d'eux tant de conditions et d'aptitudes, les conseillers municipaux eussent besoin de quelque argent pour apprendre à lire. Le comité faisait les fonds. Malheureusement, les temps sont durs, la caisse était souvent vide.

Ainsi, Marceau, conseiller municipal et officier de l'état civil, ne peut obtenir, le 21 décembre dernier, qu'une somme de huit francs quatre-vingts centimes, et, le 5 janvier suivant, un nouveau secours de seize francs. Les reçus de ces sommes portent cette mention : « A titre d'indemnité pour me venir en aide, » et sont signés : Marceau, officier de l'état civil du 4^e arrondissement.

Un avocat, M^e Guillot, profite de la circonstance pour s'élever à cette considération morale : « Quand on est gros banquier, on paie de fortes sommes comme un sou; quand on s'appelle démocratie, on paie difficilement. »

Donc, ces hommes s'appellent « démocratie. » Ils veulent constituer, par tous les moyens possibles, la République démocratique et sociale. Mais, comme ils n'ont pas confiance en leurs mandataires, et comme d'autre part, « ils paient difficilement, » les voilà qui préconisent une suprême et économique garantie : le mandat impératif.

Il s'est produit, à ce sujet, un incident qui montre bien l'abaissement et la platitude de ces gens que M. Victor Hugo appelait autrefois « des chats populaires. »

Un témoin déclare qu'il avait repoussé le mandat impératif aux élections municipales. Le procureur de la République, heureux de rencontrer un homme fier parmi ces domestiques, le félicite. Mais le témoin ajoute qu'il l'avait accepté comme conseiller général. Le procureur de la République retire son compliment. Alors, un avocat se lève et dit : « En échange, nous adressons au témoin nos félicitations. »

Telles sont les manières, telle est l'éducation de ces hommes qui figurent, comme prévenus ou comme avocats, dans cette affaire de la rue Grolée.

« Que m'importe votre mandat impératif? disait Mirabeau. Si je l'acceptais, j'enverrais ma toque à

l'Assemblée nationale, avec le mandat impératif dessus. » Mais Mirabeau avait déjà, quand il parlait ainsi, accompli « sa grande trahison; » c'est un avocat de l'Alliance républicaine qui le sait et qui l'affirme.

Nous pourrions indiquer encore, dans le procès dont nous parlons, quelques types de démagogues, dont Aristophane eût fait son profit. Nous préférons signaler, en terminant, une remarque très-importante faite, pendant les débats, par le président du tribunal.

L'Alliance républicaine de Paris s'est organisée durant le siège : elle se composait de tous les radicaux qui jugeaient moins dangereux et plus profitable de travailler à la consolidation de la République radicale, qu'à la défense de la patrie envahie. Le Comité central ainsi institué en décembre 1870, avec l'approbation du gouvernement de Paris, envoya par ballon monté, à toute la province, des proclamations et des programmes destinés à provoquer dans les départements la création de sociétés et d'alliances nouvelles.

Le comité central de Lyon fut créé, au mois de janvier 1871, sur le modèle et à l'instigation de l'Alliance républicaine de Paris.

Ainsi une première concession faite à la révolution et à l'anarchie entraîne des concessions fatales, engendre toujours de nouveaux excès.

Et si l'on voulait savoir à qui remonte la responsabilité première de toutes ces agitations révolutionnaires qui ont sillonné la France, durant l'invasion, qui ont produit la Commune, et qui durent encore, mystérieuses et souterraines mais puissantes et prêtes à la lutte, on trouverait que cette responsabilité remonte haut, et qu'elle frappe les hommes qui, pour se créer des alliés, des électeurs et des complices, ont ouvert les prisons et renversé toutes les barrières qui retenaient la démagogie.

G. CUNEO D'ORNANO.

LES ENTERREMENTS SOLIDAIRES.

Une correspondance de Béziers donne les plus tristes détails sur les efforts faits par la municipalité de cette ville pour y accélérer la démoralisation publique.

INSERCTIONS.

Annouces, la ligne... 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75
S'adresser, pour l'insertion des annonces, à M. PAUL GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^{ie},
Place de la Bourse,
A PARIS,
et chez tous les Libraires.

Il y a une société qui fonctionne pour l'organisation des enterrements solidaires, et qui circonviert les familles pauvres en offrant le convoi gratuit, et, au besoin, une prime de 50 fr. On sait que l'enfance elle-même n'est pas respectée.

Dernièrement, dit le Messenger du Midi, les purs conduisaient au champ du repos un enfant d'un an à peine. Suivant les rites de la secte, les assistants, au nombre de trois cents environ, vinrent tour à tour jeter dans la fosse, avec le sérieux le plus lamentable, les immortelles écarlates dont ils avaient décoré leurs boutonnières devant la maison du défunt.

Au moment où chacun allait regagner le logis ou l'estaminet, un ouvrier serrurier fit signe qu'il allait parler. S'avançant majestueusement vers la fosse, il toussa plusieurs fois et balbutia les paroles suivantes :

« Citoyens... citoyens... au nom de la démocratie... on vous remercie d'avoir eu l'honneur d'assister... à ce funéraire... de ce nouveau-né... On vous remercie au nom de la démocratie. »

L'orateur, après un moment d'hésitation et à bout d'efforts, termina spontanément sa harangue par le cri de : Vive la République!

Le maire et l'adjoint assistaient officiellement à ces grotesques et immorales parodies.

La semaine dernière, un enfant de douze ans, élève du collège, qui venait de faire sa première communion dans de très-bons sentiments, s'est malheureusement noyé en se baignant dans l'Orb. Non-seulement les purs ont accaparé son cadavre, mais l'adjoint Cazols a adressé au principal du collège la réquisition suivante :

« Le maire de Béziers prie M. le principal du collège de convoquer pour ce soir la division du jeune Bourrel. Ces élèves doivent assister aux funérailles de leur jeune camarade. »

Le principal a consulté ses chefs hiérarchiques et le collège n'a pas paru à cet enterrement solidaire de première classe; car il y en a de plusieurs classes, et ces malheureux s'ingénient à se formuler un cérémo-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par AL. DE LAMOTHE.

CHAPITRE VIII

LE SECRET DE MARPHA.

(Suite.)

Il était dix heures; le soleil, brillant à l'horizon, illuminait joyeusement sa chambre et, de son berceau, son fils lui tendait les bras en souriant.

— Ce doit être un cauchemar, se dit-elle. Cependant le carreau était réellement brisé, et quelques gouttes de sang avaient jailli sur les éclats du verre.

Ne pouvant s'expliquer ce qu'elle voyait, elle s'approcha de la fenêtre et ne put rete-

nir un cri d'effroi en apercevant, sur le rebord extérieur, un faucon déchirant avec ses serres un pauvre petit oiseau qui, en fuyant devant son ennemi, était venu se briser contre la vitre transparente.

— Pauvre petit! murmura-t-elle, en pensant tout-à-coup à son fils; c'est un avertissement du ciel, toi aussi peut-être....

Mais elle s'arrêta soudain et prêta l'oreille. Cette fois, c'étaient bien des gémissements humains qu'elle entendait.

— Oui, disait la voix, ce matin, à quatre heures.... les Cosaques.... sainte Vierge Mère de Dieu.... Ils l'ont battu jusqu'au sang.... à la citadelle.... les monstres.... Seigneur mon Dieu.... Varsovie....

— Mon Dieu, qu'est-il donc arrivé? s'écria Thadéa, en ouvrant vivement la porte.

A genoux, au milieu du salon, à demi-vêtue et dans l'attitude du désespoir, Lizinka, la jeune femme de Stiépan, demandait, à mains jointes, aide et protection à Kirposky et à ses enfants contre l'enlèvement de son mari arraché de sa demeure par les Cosaques et traîné à la citadelle,

pour de là être enrôlé dans l'armée de Sibérie.

— Ah! mon bon seigneur, justice! répétait-elle, justice! Moi, ils ne veulent pas m'écouter; j'ai baisé leurs pieds, je me suis traînée à leurs genoux, mais je ne suis qu'une paysanne, et au lieu de me répondre, ils m'ont battue; vois, sur mon visage et sur mes épaules, la trace des coups de poings et des coups de fouets. Ils ont battu ma mère aussi et mis mon père en prison; mais toi, seigneur, tu es un pan, ils t'écouteront peut-être.

Et comme le vieillard, ému de pitié, mais ne connaissant que trop son impuissance, ne répondait pas, elle s'adressa à Marpha.

— Sœur Marpha, toi qui as toujours été si bonne pour moi, prends pitié de ton esclave, prie ton père de me faire rendre mon mari.

— Pauvre enfant nous ne pouvons rien pour toi, nous sommes Polonais comme toi, persécutés comme toi, répondait la jeune fille, en essayant de la relever.

En ce moment, elle aperçut Thadéa, et,

se levant avec impétuosité, elle courut se jeter à ses pieds.

— Thadéa, bonne Thadéa, toi, qui es mère, par ton fils, je te conjure d'avoir pitié de moi; viens supplier ton père et ton mari.

— Mon père et mon mari seront peut-être, demain, emprisonnés comme Stiépan, chère sœur; les Cosaques sont déjà venus une fois ici, ils y reviendront.

Lizinka laissa tomber ses bras et fondit en larmes, en s'écriant :

— Seigneur, que faire, que faire?

— Prier et se soumettre, ma fille, répondit tristement Wladimir.

— Combattre et mourir, rugit Chusco; la mesure est comble.

— Et elle déborde, ajouta, d'un ton solennel, un nouvel arrivant.

— Narbut! s'écria Chusco. Dis-nous donc ce que tu as vu, et peut-être alors mon père reconnaîtra-t-il que l'insurrection n'est plus une révolte, mais une légitime défense.

— J'ai vu, reprit le fiancé de Marpha, des horreurs que des soldats furieux se re-

nial et un rituel d'impiété. Ils sont tombés dans l'athéisme jusqu'à la superstition.

Le redoublement des scènes scandaleuses provoquées à l'occasion de ces enterrements civils vient enfin d'appeler l'attention du gouvernement. La *Patrie* se dit informée de ce que les mesures les plus sévères vont être prises contre les auteurs des violences exercées à cette occasion, et que, partout où ils se produiront, les désordres provoqués par les instigateurs de ces honteuses manifestations seront rigoureusement réprimés.

MM. Victor Lefranc et Dufaure ont donné, à ce sujet, des ordres à MM. les préfets et aux procureurs généraux.

Chronique Politique.

Le ministre de l'intérieur a adressé une nouvelle circulaire aux préfets relativement à l'anniversaire du 4 septembre, pour leur prescrire les mesures à prendre afin de prévenir tout tumulte.

Cette circulaire n'a pas moins de quatre pages.

On annonce la publication d'une lettre du général Trochu à M. de Kératry, dans laquelle le général conseille au préfet démissionnaire de poser sa candidature dans le Morbihan. Le général donne à M. de Kératry la certitude qu'il sera infailliblement choisi par les électeurs de Lorient pour les représenter à l'Assemblée nationale.

Afin d'arriver plus vite à la dissolution de la Chambre, un groupe de démocrates vient d'avoir l'idée comique d'un congrès de délégués de toutes les communes de France, qui inviteraient leurs députés à se démettre de leurs fonctions législatives. Si les députés auxquels on adresserait ces sommations respectueuses refusaient par extraordinaire de se soumettre à la volonté de leurs mandants, ceux-ci ne les reconnaîtraient plus comme leurs députés.

Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le budget de l'intérieur, pour 1873, porte réduction des traitements des préfets et des secrétaires-général.

La réduction, bien que peu sensible, en général, doit apporter une certaine économie qui permettra d'augmenter la rétribution de quelques fonctions payées jusqu'ici très-insuffisamment et dont le service est reconnu indispensable.

Le voyage que M. Thiers vient de faire à Paris ne sera pas le seul.

Il a annoncé, en effet, à M. de Goulard qu'il reviendrait encore le 25 courant, puis le 4 septembre. Il veut être là le jour de cet anniversaire.

Mais le Président ne rentrera définitivement que le 10 ou le 15 septembre.

On assure que M. Jules Favre prépare en ce moment une brochure intitulée : *la Responsabilité des avocats*.

fuseraient à commettre dans une ville prise d'assaut ; j'ai vu les Cosaques envahir, le sabre au poing, les maisons des citoyens endormis, garrotter les hommes jeunes et vieux sans distinction, les traîner dans la neige, couverts de sang et meurtris de coups ; j'ai vu ces mêmes Cosaques frapper les femmes et les enfants, briser les meubles, piller et s'enivrer ; j'ai vu des officiers encourager ces excès et y applaudir ; j'ai vu torturer et brûler, à petit feu, un père, pour le forcer à trahir le fils que lui-même avait aidé à cacher ; j'ai vu massacrer une jeune femme qui défendait son mari contre les soldats ; j'ai vu traîner dans la boue et lacérer, avec des blasphèmes, les images saintes ; j'ai vu briser les portes des églises et des couvents ; j'ai entendu des cris de rage et des cris de désespoir, des blasphèmes et des prières. Et toi, Lizinka, qu'as-tu vu, qu'as-tu entendu ?

— Seigneur, ce que tu as vu, mes yeux l'ont vu aussi, ce que tu as entendu, mes oreilles l'ont entendu. Ce matin, il était quatre heures environ, nous dormions tous,

Cette brochure paraîtrait dans les premiers jours de la semaine prochaine.

M. l'intendant général Régnier vient de partir pour Bourges avec plusieurs officiers supérieurs du génie et de l'artillerie afin de prendre les dispositions nécessaires à l'organisation du grand commandement confié à M. le général Ducrot.

L'état-major général allemand aurait, dit-on, dans un mémoire adressé récemment à M. de Bismark, déclaré que la possession de Belfort était indispensable à la sécurité de l'Allemagne, et que des négociations devaient, sans plus tarder, être engagées avec la France, afin de lui offrir en échange de cette place une compensation de territoire sur un autre point.

M. de Moltke aurait été l'instigateur de ces propositions, qui ont reçu un commencement d'exécution par l'envoi du Mémoire de l'état-major, qui va être soumis préalablement, d'après ce que rapportent différentes correspondances allemandes, à la discussion d'un conseil nommé par l'empereur Guillaume.

Nouvelles extérieures.

ANGLETERRE.

A la suite d'une invitation du maire de Brighton, Napoléon III est arrivé dans cette ville. Il est descendu au Grand-Hôtel.

Il assistera à la séance de l'Association britannique dans laquelle M. Stanley lira le rapport sur son voyage à la recherche de Livingstone.

On assure que Napoléon III prolongera son séjour à Brighton.

L'impératrice Eugénie et le prince impérial sont attendus.

ESPAGNE.

Le roi d'Espagne s'est embarqué avant-hier à Bilbao, à six heures du soir, à bord de la frégate *Vittoria*. Il est arrivé hier matin à onze heures à Gijon (provinces des Asturies).

RUSSIE.

Les correspondances russes ont, depuis quelques jours, une allure qui ne doit pas satisfaire la Prusse. Toutes, ou presque toutes, sont unanimes à considérer le rapprochement de la Russie et de l'Autriche comme un symptôme d'entente contre la marche envahissante du pangermanisme bismarkien. Quelques journaux vont même jusqu'à dire que l'alliance austro-prussienne rêvée par M. de Bismarck pourrait bien se transformer en une alliance austro-russe.

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à l'opinion de ces correspondances, bien qu'elle soit celle du vieux parti national russe, nous ferons remarquer que ce langage vient à l'appui de ce que nous disions hier, à propos des appréhensions du peuple allemand.

lorsque tout-à-coup des cris et des lamentations nous ont éveillés ; mon père a ouvert la porte pour voir ce qui se passait. Sans doute les Cosaques ont cru qu'il tentait de s'échapper, ils se sont jetés sur lui comme des furieux, l'ont repoussé à coups de crosses de fusil jusque dans la salle, lui ont brisé les dents à coups de poings, l'ont garrotté sur un banc. Stiépan s'était levé pour le défendre, alors ils se sont acharnés sur lui, l'ont renversé et ensanglanté à coups de talon dans le visage et dans la poitrine ; ils m'ont battue aussi, parce que j'appelais au secours, croyant que c'était de ceux qui ont la fièvre du sang. Enfin un officier est arrivé, je me suis mise à genoux devant lui pour le prier de nous protéger, mais sans m'écouter il m'a donné, dans le côté, un coup de pied qui m'a fait tomber, et un Cosaque m'a arraché, en me déchirant les oreilles, les pendants d'or que ma sœur m'avait donnés.

— Père, entendez-vous ? fit Chusco.

— Continue ta déposition, Lizinka, reprit Narbut. Avant de tirer l'épée, il faut que

Nouvelles diverses.

Le *Courrier du Bas-Rhin* annonce qu'on fait en ce moment, à Strasbourg, des préparatifs pour la réception des premiers 500 millions qui doivent être versés deux mois après l'échéance des ratifications de la convention du 29 juin. Cet échange ayant eu lieu le 7 juillet, le versement sera effectué le 7 septembre prochain.

A la distribution des prix du collège Chaptal, il y a eu une scène touchante.

Au moment où l'élève Monjean, âgé de 16 ans, fils du proviseur du Lycée, venait chercher un prix sur l'estrade, M. Léon Say, préfet de la Seine, qui présidait la cérémonie, s'est levé et lui a attaché sur la poitrine la médaille militaire pour sa belle conduite dans le service des ambulances à Buzenval.

Un journal républicain, l'*Avenir national*, annonce que le fils d'Henri Rochefort, élevé au collège de Nice, vient d'obtenir plusieurs récompenses, et, entre autres, un accessit de catéchisme.

Mardi matin, à neuf heures et demie, une formidable détonation a mis en alerte les personnes qui passaient rue de Rivoli. Le gaz venait de faire explosion au ministère des finances, dans une salle située au premier étage au-dessus de l'entresol et faisant partie du pavillon dit de l'Oratoire, parce qu'il est situé en face du temple protestant de ce nom.

Il y avait dans cette salle quatre garçons de bureau qui se disposaient à ranger sur les rayons les livres de comptes. On suppose que l'un d'eux, sentant une forte odeur de gaz, a voulu chercher, au moyen du flambage, la fuite qu'il soupçonnait et a ainsi déterminé l'explosion. Toutes les vitres de la salle et du corridor attenants ont volé en éclats et le feu s'est communiqué aux tables.

Les quatre garçons de bureau ont été atteints par les flammes. Deux d'entre eux, les nommés M... et C..., qui ont reçu de graves brûlures, ont dû être transportés, le premier à l'hôpital Necker, le second à l'hôpital de la Charité. Les deux autres, moins grièvement brûlés, ont reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine et ont été ensuite reconduits, dans une voiture de place, à leurs domiciles respectifs.

Le commencement d'incendie qui s'était manifesté a été éteint par les sapeurs-pompiers de service avant d'avoir occasionné de grands dégâts.

Un grand magasin de nouveautés de Paris vient de se signaler par une innovation originale qui ne pourra manquer d'avoir des imitateurs. Le propriétaire de cet établissement y a annexé un buffet, et on y dispose, en ce moment, une salle de billard et un cabinet littéraire avec les journaux. Lorsque les dames vont faire des achats et qu'elles désirent se rafraîchir ou prendre

quelque consommation, en attendant d'examiner les étoffes qu'elles veulent acheter, un commis les accompagne au buffet, qui est pourvu de glaces, de madère, de gateaux, etc. Ces dames prennent *gratis* leur consommation et sont réaccompagnées devant le rayon ou les rayons où elles doivent faire leurs achats.

Si ces dames sont accompagnées par des cavaliers, leurs mariés ou leurs frères, ceux-ci peuvent se rendre à la salle du billard pour faire une partie ou aller au cabinet de lecture pour y lire les nouvelles du jour, pendant que leurs dames examinent les étoffes et font leurs achats. Un domestique en livrée va les chercher quand la vente est terminée. Le buffet est toujours très-fréquenté par les belles acheteuses, qui absorbent le madère avec une grâce infinie. Il est, en outre, très-largement pourvu.

LE VAINQUEUR D'ËNA.

Le chroniqueur de la *Semaine des familles* raconte la mort d'un personnage distingué, paraît-il, mais peu connu :

Albolino vient de mourir à Londres... Vous ne savez pas ce que c'est qu'Albolino ? C'est purement et simplement l'homme qui a gagné la bataille d'Ëna.

Ceci demande explication. A Ëna, au plus fort du choc entre l'armée française et l'armée prussienne, une partie de nos bataillons de la jeune garde commençaient à fléchir ; on sentait dans leurs rangs ce trouble, ce frémissement qui devait, huit ans plus tard, amener la défaite de Waterloo. Encore quelques instants, et le fatal « sauve qui peut ! » allait donner le signal de la déroute.

Tout à coup, un homme monté sur un cheval blessé de deux coups de baïonnette passe à travers les jeunes troupes : il porte un uniforme déchiré, méconnaissable ; mais tout le monde a reconnu sa tête nue, superbe comme celle d'un César romain !

« Amis, cria-t-il, je suis votre empereur !... Me laissez-vous mourir seul ! En avant !... A la baïonnette ! »

Plus de doute, c'est Napoléon sublime dans son désastre, Napoléon qui a perdu son état-major et qui veut périr dans le naufrage de sa fortune.

A cette vue, un désespoir furieux s'empare des jeunes soldats ; ils se ruent sur l'ennemi, font une trouée à travers ses lignes... Et bientôt ils se trouvent face à face avec un autre Napoléon, le vrai celui-là, correctement vêtu de son costume légendaire et qui leur crie : « Je suis content de vous ! »

Un brancard passe, et le mystère s'éclaircit : on rapporte blessé, presque mourant, le faux empereur qui s'est sacrifié pour le salut de l'armée. C'est un modeste caporal de la garde, un Piémontais nommé Albolino ; sa merveilleuse ressemblance avec le vainqueur d'Austerlitz lui a suggéré la ruse qui vient d'assurer le triomphe de ses compagnons.

Albolino survécut à ses blessures : Napoléon I^{er} le décora et Napoléon III lui accorda une pension viagère qui a soulagé la misère de ses vieux jours !

» Les soldats sont venus pour l'enlever, j'étais près de lui, essuyant son sang ; il était comme mort ; j'ai voulu le défendre, alors ils m'ont tellement battue, que j'ai perdu connaissance. Quand je suis revenue à moi, il n'y avait plus personne dans la maison ; ils avaient tout emmené à la citadelle. Nos voisins n'étaient pas plus heureux, la rue était pleine de femmes qui pleuraient. Voilà tout ce que je sais. »

Un silence d'horreur et d'indignation avait succédé à cette terrible déposition.

Ce fut Narbut qui le rompit.

— Père, en conscience, pensez-vous que nous ayons le droit de repousser la violence de nos ennemis par la force et de nous soustraire à la persécution ?

— Vous en avez le droit, dit-il en baissant la tête.

— En conscience, pensez-vous que ce soit notre devoir ?

— Oui, fit-il, c'est notre devoir à tous.

— Aux armes donc ! s'écria impétueusement Chusco, et Boze cos Polske !

(La suite au prochain numéro.)

nous soyons tous certains que ce n'est plus un droit, mais un devoir.

« L'officier avait une liste à la main ; quand les Cosaques eurent tout saccagé, en faisant semblant de chercher, il cria à mon père, en le frappant avec le fourreau de son sabre :

» — Vieux rebelle, tonfi Is Ivan est-il ici ?

» — Non, Excellence, il y a déjà deux ans qu'il nous a quittés.

» — Où est-il donc, fils de chienne ?

» — Au Caucase, dans l'armée ; j'ai le certificat de la police.

» — Et l'autre ?

» — Je n'en avais qu'un.

» — Qu'est-ce donc celui-ci, chien de Podletz ?

» — C'est mon gendre.

» — Prenez-le toujours, vous autres, il servira comme remplaçant.

» — Mais, seigneur, mon fils est soldat, il n'y a pas à le remplacer.

» — Tais-toi, vieux corbeau. Brigadier, qu'on attache ce Podletz et qu'on le mène à la bergerie.

Le brave soldat s'est éteint à Londres, la semaine dernière, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Pauvre Albolino, vainqueur d'Iéna, que s'est-il passé dans ton cœur quand tu as appris nos désastres de Wissembourg, de Reichshoffen, de Sedan ? Les Prussiens ont vaincu la France, et tu n'étais pas là !

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA VENDÉE.

ÉMISSION

DE 40,000 OBLIGATIONS

RAPPORTANT 15 FRANCS D'INTÉRÊT

(JOISSANCE DU 1^{er} OCTOBRE 1872)

Payables par semestre, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année

REMBOURSABLES EN 98 ANNÉES A 500 FRANCS

Autorisée par décision du Gouvernement, en date du 25 mars 1872.

PRIX D'ÉMISSION : 255 FRANCS

PAYABLES COMME SUIV :
25 francs en souscrivant,
30 — 10 septembre 1872,
75 — 20 novembre 1872,
50 — 20 février 1873,
75 — 20 mars 1873.

Le coupon d'avril sera reçu en déduction du dernier versement.

Les versements en retard seront passibles d'une retenue de 6 O/O.

Les souscripteurs pourront anticiper leurs versements avec bonification d'un escompte de 5 O/O l'an.

En tenant compte du coupon d'avril 1873 et de la bonification d'intérêt sur les sommes versées, le prix de ces obligations ressort net à 250 fr. 80, rapportant 15 francs d'intérêt annuel, c'est-à-dire 6 O/O.

GARANTIES.

Le capital de la Compagnie : 24,000 actions libérées de 350 francs, cotées à la Bourse de 540 à 550 francs. 12.000.000 fr. »

Subventions de l'État. 25.460.108 80 dont 14,160,108 fr. 80 c. déjà encaissés ; et 11,300,000 francs payables le 15 janvier 1874 et le 15 janvier 1875.

Total. 37.460.108 fr. 80

La Compagnie de la Vendée n'a encore émis que 28,000 obligations formant un capital de 8,000,000 francs.

Les obligations faisant l'objet de la présente émission, sont destinées :

1° A assurer le service de trésorerie pour les avances que la Compagnie fait à l'État pour les travaux d'amélioration du port des Sables-d'Olonne et de la plate-forme de la ligne de Bressuire à Tours.

2° A donner suite à un projet de contrat d'exploitation passé pour 98 ans avec la Compagnie de Poitiers-Saumur, contrat par lequel elle s'est engagée (sauf ratification par l'Assemblée générale) à garantir à cette Compagnie le montant de ses obligations, soit 6,500,000 francs.

Les concessions de la Compagnie de la Vendée comprennent :

1° Les lignes des Sables-d'Olonne et de La Roche-sur-Yon à Bressuire, en exploitation. 124 kilom.

2° La ligne de Bressuire à Tours en construction : 126 kilom., dont 75 kilom. (de Bressuire à Chinon) seront prochainement mis en exploitation, et le complément (de Chinon à Tours) à la fin de l'année 1873. 126

3° Le tronçon de raccordement de Thouars à Montreuil-Bellay. 20

Ensemble. 270

Plus les 100 kilomètres de la ligne de Poitiers-Saumur pendant tout le temps de sa concession. 100

Soit un réseau de. 370 dans les contrées les plus riches et les plus commerçantes de la France.

Bien que l'exploitation de date récente et ne portant que sur 124 kilomètres ne puisse être prise comme base du rendement kilométrique, les produits ont donné un excédant de 49,000 fr. sur les dépenses, et la progression des recettes qui, en 1872, n'est pas moindre de 42 O/O, assure le rendement kilométrique net nécessaire au service des obligations.

Le montant des obligations émises et en émission étant de 68,565, ci. 68,565

desquelles il y a lieu de retrancher. 26,000

dont les intérêts et le remboursement seront à la charge de la Compagnie de Poitiers-Saumur.

Il reste. 42,565

obligations pour les 270 kilomètres formant la concession de la Compagnie des Chemins de fer de la Vendée, soit un intérêt de 2,500 francs à servir par chaque kilomètre.

Ce nombre d'obligations étant largement suffisant pour terminer les lignes formant l'ensemble des concessions, on peut voir combien sont faibles les charges dont chaque kilomètre sera grevé, et, par suite, quelle sécurité ces titres offrent aux souscripteurs.

Ces charges sont de beaucoup inférieures à celles qu'ont à supporter toutes les autres lignes du réseau français.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 août.

Au siège de la Compagnie, 13, rue de Lafayette, à Paris, et dans toutes les stations des lignes de la Compagnie de la Vendée livrées à l'exploitation ;

Au Crédit agricole, 17 et 19, rue Neuve-des-Capucines, à Paris ;

Au Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire, à Paris ;

Et en Province, dans toutes les Succursales et chez les Correspondants de ces deux établissements.

On peut également souscrire dans toutes les Succursales de la Banque de France, en versant au crédit de la Compagnie de la Vendée ou des établissements ci-dessus désignés.

Çà et là.

On parlait de notre confrère X..., qui est la paresse même :

— C'est un homme qui a épuisé toutes les façons de ne rien faire, dit quelqu'un.

L'autre jour on disait à un pharmacien :

— Vous savez, le voisin Durand ?

— Oui, il est malade depuis des éternités !

— Il est mort le malheureux !

— Le malheureux, c'est moi, objecta le pharmacien... mon meilleur client !

M^{me} Calino disait ces jours derniers à une de ses amies :

— Vous trouvez que je ressemble à ma sœur ?... Eh bien ! si vous voyiez ma sœur, elle me ressemble bien davantage !

Il y a quelques jours un jeune homme entre tout triomphant chez son père et annonce à sa famille qu'il vient d'être reçu bachelier-ès-lettres.

— Alors, maintenant, lui dit sa jeune sœur, tu n'es plus aussi bête qu'avant ?

— D'où revenez-vous donc, Joséphine ?

— Je viens de voir mon père, madame. Oh ! il est bien malade ; il va mourir.

— Ah ! c'est bien malheureux !

— Oh ! oui, madame... il perdra sa place !

Un mot de cocher qui laisse entrevoir les tendances de ce corps remuant.

Le comte B... prend une voiture à deux places et après cinq quarts d'heure descend et donne trois francs au cocher.

Celui-ci regarda avec le plus profond mépris la monnaie que contient sa main, et grogne ces quelques mots significatifs :

— Toi, quand tu me conduiras, je te payerai mieux que ça !

Absolument historique.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

UNE VIEILLE FÊTE SAUMUROISE.

Jeudi dernier, en voyant nos places et nos rues sillonnées d'un nombre assez considérable de promeneurs, habitants de la ville et des campagnes environnantes, nous

sommes livré à des réflexions qu'il ne sera peut-être pas inutile de publier.

Autrefois, le 15 août, depuis la pointe du jour jusque dans l'après-midi, de toutes les routes qui aboutissent à Saumur, des quantités innombrables d'étrangers ne cessaient d'arriver dans cette ville. Beaucoup d'autres, craignant de ne pouvoir trouver place dans les hôtels ou restaurants, s'y installaient dès la veille.

D'ailleurs, dans tous les pays circonvoisins, de dix à quinze lieues à la ronde, le voyage de Saumur, le jour de la Notre-Dame, était l'un des principaux événements de l'année. Pour la circonstance, chacun mettait ses plus beaux habits, et personne n'eût voulu retourner chez soi sans avoir fait quelque emplette, comme souvenir de son voyage.

Il en était ainsi depuis un temps immémorial ; c'était, du reste, la seule fête patronale de la ville de Saumur, dont l'origine, de même que celle de presque toutes les foires et assemblées, remontait à un acte de piété, au pèlerinage de Notre-Dame-des-Ardilliers. Donc, si un pieux devoir était le mobile principal qui dirigeait les populations, lorsqu'elles venaient, une fois l'an, séjourner dans la cité saumuroise, il faut avouer que la ville n'en trouvait pas moins un profit réel dans cet immense surcroît de consommateurs.

Ce fut sur ces entrefaites que, sous le règne de Louis-Philippe, l'administration municipale de Saumur, voulant donner plus d'éclat encore à cette fête séculaire et occuper agréablement les loisirs des étrangers qui nous visitaient annuellement, organisa des divertissements publics, tels que joutes sur la Loire, mâts de cocagne, feux d'artifice, etc.

Cette innovation produisit les plus heureux résultats : le 15 août saumurois devint plus brillant que jamais, jusqu'à l'avènement du second Empire, qui vint se mettre de moitié dans cette fête saumuroise.

On sait que Napoléon I^{er}, dont le nom est inconnu au calendrier français, eut la fantaisie de placer sa fête au 15 août, anniversaire de sa naissance. Le neveu ne pouvait manquer d'imiter l'oncle, et, pour la seconde fois, après un intervalle de trente-huit années, le jour de l'Assomption redevint fête nationale.

A partir de ce moment, notre 15 août, malgré quelques modifications au programme habituel, perdit chaque année de son éclat primitif. La fête étant célébrée dans toutes les localités de quelque importance, beaucoup d'habitants des pays un peu éloignés préférèrent rester chez eux et remettre leur voyage annuel.

C'est ainsi que les étrangers devinrent de plus en plus rares, ce jour-là, dans nos murs.... Et quelques-uns ont craint que la chute du second Empire n'entraînât avec elle celle de notre 15 août. C'est là une erreur profonde. Tous ceux qui ont vu, avanthier, la physionomie de notre ville, l'animation et la gaieté qui régnaient de toutes parts, diront comme nous, au contraire, qu'il y aurait peu de choses à faire pour que cette journée pût retrouver toute sa splendeur d'autrefois.

Il serait désirable que notre ville offrît quelques divertissements susceptibles d'attirer de nouveau à Saumur les étrangers, qui n'ont plus aujourd'hui le même motif pour s'abstenir de leur visite annuelle. Si la fête officielle a disparu, conservons la vieille solennité saumuroise et montrons ainsi que nous ne tenions à l'Empire par aucun lien. Que nous importe qu'il ait plu à la famille des Bonaparte de choisir pour fête nationale celle qui était la nôtre ? Sous le gouvernement de 1830, chaque localité ne célébrait-elle pas la Saint-Philippe et les journées de Juillet ? Est-ce que, malgré cela, Saumur n'avait pas son 15 août, sa fête, plus solennelle encore ?

Nous avons donc le ferme espoir que, dans l'intérêt d'une certaine classe de ses habitants, et afin que les populations des pays d'alentour conservent un souvenir agréable de leur séjour parmi nous, la ville cherchera à maintenir et à faire revivre cette fête. Désormais, nous aurons des courses, et, dans un avenir prochain, les carrousels renaîtront probablement : ces solennités auront, comme toujours, un très-grand succès, personne n'en peut douter. Mais il n'en serait pas moins déplorable de laisser tomber en désuétude la fête la plus ancienne et la plus populaire de la ville de Saumur.

HECTOR HUOT.

Mercredi soir, après un moment d'arrêt, M. Maupoint, propriétaire au Moulin-de-la-Chaine, commune des Rosiers, voulut mettre seul en marche une machine à battre.

En même temps, de la main droite il poussait en avant les épis qui s'écartaient sur la table ; mais il avança si malheureusement sa main qu'elle fut saisie dans l'engrenage et coupée au-dessus du poignet.

Le lendemain, deux médecins ont jugé nécessaire l'amputation du bras.

Dans la liste par ordre de mérite des élèves de l'École centrale, qui ont obtenu le diplôme d'ingénieur des arts et manufactures, nous devons signaler M. Gagnard, constructeur, né à la Daguinière (Maine-et-Loire).

Par décret du Président de la République, le département de la Loire-Inférieure est autorisé à pourvoir à l'exécution du chemin de fer de Nantes à Paimbœuf, à Pornic et à Machecoul, avec prolongement de ce dernier point à la limite de la Vendée vers Challans.

Il est alloué au département de la Loire-Inférieure, sur les fonds du Trésor, une subvention de un million six cent mille francs.

Voici la liste des tableaux que le gouvernement a mis en dépôt dans les musées de Poitiers :

Fleurs dans un vase, école française.
Les Amours désarmés, d'après l'Albane.
Ces deux tableaux ont même châssis.
Tithon et l'Aurore, par Pierre.
Oedipe et Antigone, par Pajou.
Combat de Mars et de Diomède, par Doyen.
COLLECTION LA CAZE.
Fleurs, école flamande.
Nymphes et Amour, école d'Italie du XVII^e siècle.
COLLECTION CAMPANA.

Vierge assise, école d'Italie du XVII^e siècle.

La ville du Mans, dit le Courrier de France, est en marché en ce moment avec la ville de Paris pour obtenir l'autorisation de placer, sur son champ de bataille, deux des cinq projets de monuments funèbres acceptés dans le même but par la ville de Paris.

On lit dans le Courrier de Saint-Nazaire :

« Les travaux du chemin de fer du Croisic se poursuivent avec activité ; la tranchée de Rochalo, la plus importante de cette ligne, touche à sa fin, les travaux d'art se construisent ; encore quelques jours, et les terrassements seront terminés sur la commune d'Escoublac.

» Dans la commune de Saint-Nazaire, les terrains sont presque tous disponibles entre Laufouis et Fondeline, c'est-à-dire que dans un mois ou six semaines la voie sera prête à recevoir le ballast de la Bêle, près le Poulguen, jusqu'aux prairies de Saint-Nazaire. »

Une élection pour le conseil général de la Sarthe a eu lieu dimanche, dans le canton de Vibraye.

« Au candidat conservateur, qui leur offrait des garanties d'intelligence pratique, de science des affaires, dit la Sarthe, les électeurs ont préféré le radical, dont l'incapacité a été tant de fois démontrée. Grand bien leur fasse. »

Voici les voix obtenues par chacun des candidats :

M. Goussault, 714

M. Souchay, 429

On signale un grand nombre d'abstentions.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

INSTITUTION DE M^{lle} BERGAULT

Place du Petit-Thouars, Saumur.

M^{lle} BERGAULT a l'honneur de prévenir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elle doit ouvrir son pensionnat de jeunes filles dans sa maison, place du Petit-Thouars, n^o 33, et que la rentrée est fixée au lundi 9 septembre. Comme par le passé, les enfants recevront une bonne éducation, ainsi qu'une instruction sérieuse et solide. Les arts d'agrément y seront montrés.

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine : Ouverture de l'Exposition d'économie domestique au palais de l'Industrie, à Paris : grand festival orphéonique ; une Chambrée de réfugiés communique à Londres ; une Rue à Morlaix ; le Tir fédéral de Zurich (cinq gravures) ; Effets d'un ouragan à Zanzibar ; le Consulat anglais à Zanzibar ; l'Été ; la Lune de mer. — Rébus, Problèmes d'échecs. — La partie littéraire de cette magnifique publication hors ligne peut rivaliser avec sa partie artistique, et nous devons ajouter que *l'Univers illustré*, jaloux de se montrer chaque jour plus digne de la vogue dont il jouit, offre en ce moment de superbes primes au choix de ses abonnés. On trouve dans les bureaux de *l'Univers illustré* des renseignements détaillés sur ces primes dont la valeur est tout à fait exceptionnelle.

AVIS AUX CAPITALISTES.

Un lot d'actions de la *Compagnie d'assurances contre l'incendie « Le Soleil »*, est disponible par suite de décès. — **Placement de tout repos, revenu probable de 7 à 10 p. 100.**

S'adresser au *Moniteur des Tirages financiers*, 104, rue de Richelieu, à Paris.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des principales Tailles de la vigne à vin.

Nous apprenons que M. GIFFARD, sur la demande qui lui en a été faite, et pour faciliter autant que possible l'étude de la culture de la vigne, met en vente chez les principaux libraires son tableau synoptique dont il a été parlé dans la *Revue d'Anjou*, et pour lequel il a été fait des rapports favorables par le

Conseil municipal, la Société industrielle, et qui a été approuvé par le Conseil départemental de l'instruction publique.

Ce tableau, qui reproduit les figures des tailles de l'école du Jardin fruitier, sur laquelle la Société d'horticulture doit faire des cours publics appliqués, peut être très-utile non seulement aux personnes qui s'occupent de la culture de la vigne, mais encore tout particulièrement à celles qui désirent suivre ces cours.

En vente chez Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle :

Les Coulisses du grand drame, par Pierre Véron, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Le Tyrol et la Carinthie*, par Albert Wolff, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Monsieur le comte et Madame la comtesse*, par Saint-Germain-Leduc, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Les Caprices de ma tante*, comédie en un acte, gr. in-18, 1 fr. (Envoi franco.)

La lettre adressée par M. Emile de Girardin à M. Alexandre Dumas fils est intitulée : L'HOMME ET LA FEMME. — *L'Homme suzerain, la Femme vassale*. Elle forme un volume contenant autant de pages que L'HOMME-FEMME. L'un et l'autre livre ont le même éditeur. Qui a lu celui-ci voudra lire celui-là, ne fut-ce que pour savoir comment il est possible d'échapper à cette alternative : ou le pardon ou le meurtre.

M. Albert Wolff vient de publier, chez les éditeurs Michel Lévy frères, sous ce titre : *Le Tyrol et la Carinthie*, un très-intéressant récit de voyage dans une des contrées d'Europe les plus originales et les moins battues des touristes. Mœurs, langage, description du pays, épisodes historiques, anecdotes, scènes de la vie intime et familière, nul volume ne présente plus de variété, de fraîcheur et de cou-

leur que cette vive et légère excursion d'un des plus spirituels écrivains français et parisiens, destinée à servir de guide désormais à tous les voyageurs dans le Tyrol.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Ivère), 25 août.

Monsieur, — La Revalescière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout ; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalescière, que j'ai employée en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. PERRIOL, marchand.

Cure N° 62,845

Ecraiville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc. BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.

— La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 r. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMOR, rue St-Jean, GODFRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 36, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

POITIERS. — Marché du 13 août.

Froment (l'hect. de 77 kil. 500), 19 à 20 fr.
Baillarge (65 kil.), 9 50. Orge (les 60 kil.), 8 50.
— Avoine (50 kil.), 9 fr.
Farine (la classe), 1^{re} qualité, 59 fr. ; 2^e qualité, 55 fr. ; 3^e qualité, 45 fr.
Son (les 500 kil.), 55 fr.
Foin (les 500 kil.), 28 à 30 fr. — Paille, id., 18 à 20 fr.
Vin, 45 à 50 fr.

Fontevault. — Marché du 12 août.

Avoine d'été, l'hectolitre, 7 fr.
Haricots, 35 fr. — Pommes de terre, 8 fr.

Doué. — Marché du 12 août.

Froment, l'hect., 20 50 et 19 fr. — Seigle, 11 fr.
— Orge, 9 50. — Avoine d'hiver, 7 50 ; d'été, 7 fr.
Sarrasin, 8 fr.
Haricots, 28 fr. — Fèves, 16 fr. — Jarosses, 25 fr. — Vesicose, 25 fr. — Noix, 18 fr. — Pommes de terre, 8 fr.
Graine de sainfoin, 10 fr. — Graine de luzerne et de trèfle, le quintal, 190 fr.
Foin, 5 et 4 fr. — Paille de froment, 3 fr. ; de seigle, 4 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % j. 1 ^{er} janv. 71.	55	70	» 25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	910	»	» 5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	382	»	» 25
4 1/2 % j. 22 sept.	81	60	» 15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	635	»	»	Canal de Suez, j. 70.	427	50	» 50
4 % j. 22 sept.	87	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	435	»	» 10	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	505	»	» 25
5 % Emprunt 1873	89	»	» 35	Crédit foncier d'Autriche	955	»	» 5	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	214	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	425	»	» 3 75	OBLIGATIONS.			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	392	50	»	Est, jouissance nov.	526	25	» 2 50	Orléans	286	»	»
— 1865, 4 %	447	50	» 1 25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	865	»	» 5	Paris-Lyon-Méditerranée	283	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	278	»	» 1	Midi, jouissance juillet.	595	»	»	Est	281	25	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	352	50	» 1 50	Nord, jouissance juillet.	990	»	» 8 75	Nord	294	»	»
— libéré	261	»	»	Orléans, jouissance octobre.	862	50	»	Ouest	284	75	»
Banque de France, j. juillet.	4203	»	» 5	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	522	50	» 2 50	Midi	284	25	»
Comptoir d'escompte, j. août.	650	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	725	»	» 1 25	Deux-Charentes	275	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	505	»	»	Société Immobilière, j. janv.	»	»	»	Vendée	265	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
2 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 30 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — omnibus.	
4 — 44 — — soir,	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Le jeudi 22 août 1872, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans les anciens magasins de M. Régnard, rue d'Orléans, n° 56 et 58, à la vente publique aux enchères de matériel et objets mobiliers.

Il sera vendu :
Deux camions, charrette à bras, harnais, une bascule de 1500 kilog. et une autre de 1000 kilog., un hangar, tablettes avec supports en fer, comptoirs, rayons avec tiroirs, boîtes, fûts peints et cerclés en fer, un très-beau coffre fort, entourage de bureau, appareils à gaz, deux belles cheminées prussiennes et les tuyaux, et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UN BON CHIEN COURANT, poil blanc, taches jaunes et noires. S'adresser à M. SAILLANT, à la Tour-de-Menive, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (420)

M. BIZERAY (NOUVEAUTÉS), Rue de la Tonnelle.

Demande un apprenti pour le commerce. Bonnes conditions. (399)

A VENDRE

UNE CHIENNE COUCHANTE, dressée, âgée de six ans. S'adresser au bureau du journal.

VENTE APRÈS FAILLITE DES PROPRIÉTÉS

Appartenant à MM. GUSTAVE DE FOS, ERNEST DE FOS, LÉON DE FOS, Banquiers à Saumur.

CES IMMEUBLES COMPRENNENT :

- 1° La terre et le château de Milly, situés commune de Gennes ;
- 2° La terre de Trèves, située commune de Trèves-Cunault ;
- 3° La terre et le château de Virolay, commune de Denezé ;
- 4° Une maison, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre ;
- 5° Deux maisons, sises à Saumur, rue Beaurepaire ;
- 6° La ferme du Peuplier, commune de la Ménitrie ;
- 7° La ferme du Marais, commune de Beaufort-en-Vallée ;
- 8° Terres et vignes, situées à Bizay.

ON VENDRA ÉGALEMENT :

Trois beaux mobiliers, comprenant : Bijoux, diamants, dentelles, tableaux, etc., etc.

Des affiches ultérieures donneront très-prochainement la contenance de chaque terre, la nomenclature des objets mobiliers et tous autres renseignements. (408)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1873

UNE MAISON

AVEC VASTE JARDIN.

Située à Saumur, rue Duncan, n° 4, occupée par la société des Tilleuls. S'adresser à M^e CLOUARD, notaire.

ON DEMANDE A ACHETER un corps de bibliothèque. S'adresser au bureau du journal.

1^{fr}50 LE FLACON DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE PHÉNOL-BOBŒUF 3^{fr}50 LE LITRE RÉGÉNÉRATEUR INSECTICIDE PRIX MONTYON

Contre : Brûlures, Coupures, Piqûres, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : PESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pépie, Sang-de-ras, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulaiers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, G. rue BOUTARIC et dans toutes les Pharmacies, Épiceries, Herboristeries.

Au Commerce et à l'Industrie.

La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Étranger).

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Étrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (333)